

SEANCE DU 05 DECEMBRE 2023

Date de la convocation : mercredi 29 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 16
Nombre de conseillers votants : 16

L'an deux mil vingt-trois, le mardi cinq décembre, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, ROUXEL Dominique, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, OHEIX Yoann, LELUBEZ Marlène, DUPONT Joël, VASSELIN Denise, BEHELLE Anthony.

Excusés : BURNEL Sébastien, LELANDAIS Guillaume, TRAVERT Dominique.

Secrétaire de séance : LELUBEZ Marlène

Objet : ETUDE DE PROGRAMMATION URBAINE – CHOIX DU SCENARIO D'AMENAGEMENT DU CŒUR DE BOURG

Monsieur le Maire fait savoir que le comité de pilotage élargi de l'étude de programmation urbaine, paysagère et architecturale s'est réuni le 29 août dernier. Au cours de cette séance ont été présentées les différentes propositions d'aménagement de l'espace urbain autour de la place Auguste Cousin. Les participants ont été invités à faire part de leurs remarques jusqu'au 29 septembre 2023. Le comité de pilotage s'est réuni le 30 novembre 2023 afin de faire une synthèse des propositions et d'envisager le scénario à retenir.

Les membres du comité de pilotage se sont prononcés en faveur d'un projet mixant les propositions du scénario 1 et du scénario 2.

Monsieur le Maire présente le schéma d'intentions qui reprend les grandes lignes communes aux deux scénarios :

- Accompagnement végétal renforcé
- Mise en valeur de l'accès château
- Renforcement parking et implantation d'une halte service camping-cars place Oberhausbergen
- Petit giratoire au carrefour rue du 17 juin
- Petit giratoire au carrefour rue Albert Férey

Avec des intentions plus précises :

- Mise en place d'une hall légère couverte sur la place Cousin (emplacement à définir)
- Création d'un grand parvis devant la mairie
- Implantation de la station intermodale côté château/belvédère avec une liaison ville haute/château
- Maintien en partie des stationnements place Legrand
- Semi-piétonnisation d'une partie de la rue du 8 mai

- Mise en place de chicanes rue Bottin Desyllles, route de Bricquebec et avenue Division Leclerc pour réduire la vitesse
- Limiter la rue du Vieux Château en simple sens
- Marquage des seuils de cœurs de bourg (rue Bottin Desyllles, rue des Lices, route de Bricquebec, route de Valognes, avenue Division Leclerc)

Par ailleurs, Monsieur le Maire fait savoir au conseil que le projet de rénovation des remparts du château, dans la continuité de la tour des Prisons, pourrait être revu. En effet, le mur du fond de la Haute Cour est très dégradé et il serait prioritaire de le consolider, tout en conservant les empreintes de la tour des Cigognes et du pigeonnier. Il ajoute qu'une réunion est programmée début janvier 2024 avec le responsable de la DRAC afin d'envisager officiellement cette option.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide la proposition d'aménagement telle que présentée dans le schéma d'intention,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire



Eric BRIENS